



L'INFORMATION EXTERNALISÉE

A l'heure où France 2 réorganise ses grilles d'information, le SNJ alerte la direction de France 2, le directeur de l'information et la présidente de France Télévisions.

L'information de France Télévisions ne doit pas être sous-traitée, sa production ne doit pas être externalisée, il en va de notre rôle et de notre responsabilité de service public. Sans mettre en cause la qualité des magazines d'information de France 2, nous constatons que la plupart sont produits à l'extérieur de l'entreprise. Les faire présenter par des journalistes du groupe ne suffit pas à nous le faire oublier, bien au contraire.

Puisque la direction souhaite réorganiser l'offre des jeudis soir en proposant à Elise Lucet de les repenser, le SNJ demande expressément à ceux qui nous dirigent de répondre à cette question. Pourquoi l'information de service public devrait-elle être sous-traitée à des journalistes extérieurs à l'entreprise ?

Tout en demandant à nouveau de veiller à l'avenir des équipes de France Télévisions qui jusqu'à présent travaillent sur les magazines d'information de France 2, nous revendiquons que les futurs formats soient prioritairement fabriqués et produits en interne. Une priorité qui doit guider la réflexion de nos dirigeants.

Nous n'acceptons pas que les jeudis soir soient un espace d'information exclusivement entre les mains d'autres journalistes que ceux des rédactions de France Télévisions. Une préoccupation qui s'étend bien sûr au-delà de cette seule réforme en cours, et qui s'applique à tous les sujets traités et en particulier la politique puisque cela est d'actualité.

La direction a finalement renoncé à diffuser durant l'émission prévue jeudi avec le président de la république, des reportages commandés et produits par une société privée ! Le contraire aurait été scandaleux et considéré comme du mépris et de la défiance vis-à-vis des journalistes et des équipes de France Télévisions.

Paris, le 12 avril 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**